TYPOGRAPHIE.

Que dire de l'imprimerie en caractères mobiles qui n'ait été répété cent fois, si ce n'est que la mobilisation des 24 lettres de notre alphabet, par *Guttenberg* ou par *Laurent Coster*, a fait une révolution aussi grande que le ferait la mobilisation de la propriété foncière : la première facilite autant la transmission des idées que la seconde favoriserait la transmission de l'héritage.

Quand nous dirons que l'art typographique est florissant en France, on nous répondra que le commerce de la librairie y est si malade que plusieurs exposants ont failli, même pendant l'exposition.

On dirait que plus l'imprimerie fait de belles choses, plus elle fait de mauvaises affaires ; cela s'explique par l'augmentation de prix des éditions de luxe, qui ne sont plus accessibles qu'aux grandes fortunes dès qu'on leur donne l'importance d'un manuscrit.

On nous comprendra en se rappelant la distinction qui doit exister entre l'art et l'industrie, entre la production du génie individuel et la reproduction machinale indéfinie.

Le propre de l'industrie est la reproduction prompte, illimitée et à bas prix de tous les objets d'une utilité générale.

L'art, au contraire, ne compte pour rien la promptitude d'exécution, la quantité, le prix de fabrication ni le besoin des masses. L'art ne peut intervenir dans l'industrie que jusqu'à certaine limite, passé laquelle les avantages propres à l'industrie commencent à disparaître.

Ainsi, un livre tiré à grand nombre, au prix de 3 à 4 francs par volume, est un produit industriel qui devient un objet d'art par l'addition d'ornements gravés, dorés, coloriés, et par celle d'une magnifique reliure.

L'amour-propre ne porte que trop souvent un artisan habile à rivaliser avec l'artiste ; c'est là sa pierre d'achoppement.

L'amour-propre de la librairie française lui a fait franchir les limites de l'industrie. Nous craignons qu'il n'en soit de tout ainsi ; par exemple, des machines dont, le poli, donné à grands frais aux parties qui n'en réclament point, augmente le prix sans utilité.

Il manque aux industriels un tableau statistique des fortunes pour bien asseoir leur spéculation. L'artiste n'en a pas besoin. Comme il ne fait que des pièces exceptionnelles, il trouve presque toujours un amateur q d'originaux, quel qu'en soit le prix. Un artiste horloger qui avait exposé une montre de cristal de soixante mille francs, a bien trouvé un amateur britannique pour la payer, quoiqu'elle ne valût pas mieux qu'une montre de soixante francs; mais s'il eût exposé soixante montres semblables, il n'eût peut-être pas pu les placer à 1,000 francs la pièce.

L'industrie moderne diffère donc de l'art ancien en ce qu'elle a pour but de multiplier à l'infini les épreuves des objets d'une utilité générale, et d'en abaisser tellement le prix qu'ils soient accessibles à la classe la plus pauvre et la plus nombreuse, à laquelle nos philanthropes s'intéressent, dit-on, si vivement de nos jours.

Les livres manuscrits étaient jadis des objets d'art si coûteux et si rares qu'ils se transmettaient par testament comme un champ ou une maison de campagne; nos Copies typographiques au contraire sont du domaine de l'industrie, et les éditeurs qui en élèvent les prix par des ornements d'un luxe exagéré, suivent une voie rétrograde qui les conduit infailliblement à la banqueroute; car ils ont beau limiter les tirages et briser leurs planches après un petit nombre d'exemplaires, cela ne chatouille plus l'amour-propre des riches bibliophiles qui veulent bien payer cher un livre unique, mais qui veulent le posséder sans partage.

La parabole de l'amateur de tulipes qui ayant appris l'existence d'un oignon de la même espèce que le sien, l'acheta 30,000 florins pour le broyer sous son pied, est l'histoire intime de tous les vrais bibliophages.

Ce n'est pas pour ces maniaques égoïstes qu'un éditeur de livres doit travailler, c'est pour les masses, et, comme l'a fait observer M. Léon Delaborde : Tel livre qui, tiré à 1,200 exemplaires dans les conditions où se trouvait l'imprimerie il y a vingt ans, aurait présenté à l'éditeur un prix de revient de 5,000 francs, à côté d'un bénéfice possible de 2,000 francs, a été imprimé avec tant de richesse, sur un papier si beau et avec une telle profusion de gravures, que les frais de l'éditeur se sont élevés à 200,000 francs.

Tiré à 1,200, chaque exemplaire aurait valu près de 200 francs ; mais imprimé à 45,000, il entrait dans le commerce à raison de 20 francs l'exemplaire et l'édition rendait au libraire 400,000 francs de bénéfice.

C'est seulement à ces conditions, conformes à la diffusion des lumières et a la division des fortunes qu'il est possible aux spéculateurs de marier l'art à l'industrie.

L'échelle de statistique qui manque aux industriels, mais qu'il est aisé d'établir, consisterait en un tableau des revenus d'un pays et du nombre de propriétaires par catégories : par exemple, il y a en France trois personnes qui possèdent un revenu de plus d'un million ; trois cents qui possèdent 500 mille francs, et trois cent mille qui possèdent 25,000.

Il s'agit de savoir à quelle zone de propriétaires il est le plus avantageux de s'adresser ; c'est toujours en descendant qu'on trouvera les couches les plus denses ; et souvent quelques francs de moins suffisent pour donner des milliers d'acheteurs de plus.

Si les éditeurs parisiens avaient voulu abandonner la voie luxueuse vers laquelle ils ont été poussés par les éloges exagérée que la presse a prodigués aux Didot, aux Pankouke, aux Bossange, aux Ladvocat et aux Éverat, la contrefaçon n'aurait pu s'établir en Belgique ; mais quand on s'aperçut qu'un volume, de 7

à 9 francs à Paris, pouvait être reproduit pour 2 francs à Bruxelles, on ne put résister à la tentation de le contrefaire. Il est vrai que les contrefacteurs n'ont pas de droits d'auteur à payer ; mais cela n'excuse pas l'exagération générale du prix des livres français.

La typographie a certainement atteint le point culminant de la perfection des types, du brillant des encres, de la beauté des papiers, de la magnificence des ornements et des enluminures ; mais « je ne tracerai pas le tableau de ses conquêtes, il serait trop pénible d'être obligé d'exposer, en pendant, le tableau de ses désastres » ma dit le rapporteur du jury français. Eh bien, nous dirons, nous, sans hésiter, que le peu de sûreté du commerce de la librairie et la mauvaise foi des entrepositaires, lui a fait autant de mal que le luxe et les erreurs de calcul des éditeurs.

Tant qu'on devra recourir pour le placement des livres à des intermédiaires qui ne se contentent pas de cinquante pour cent de bénéfice sur la valeur des livres qui passent par leurs mains, tant que la poste ne servira pas d'entremetteur direct de l'éditeur à l'acheteur, la librairie ne se relèvera pas, les livres resteront chers et rares en France, la contrefaçon continuera Son œuvre de destruction, et on fera litière des livres français en Belgique.

Que faire en ces fatales conjonctures, où toute espèce d'accommodement entre le libraire interlope et l'éditeur est impossible ? nous allons vous le dire ; daignez prêter attention au manifeste suivant, dans lequel nous allons exposer les griefs de l'éditeur opprimé par le libraire belge ; nous avons de fortes raisons de croire que cette tyrannie n'est aussi qu'une contrefaçon de ce qui se passe en France, ou il existe une plaie de plus, celle des banqueroutes arrangées et liquidées par amiables compositeurs qui trouvent le moyen de faire monter à un million un passif de 200,000 francs.

Mémorandum des éditeurs.

Toute institution qui n'est pas maintenue par des statuts ou une charte inviolable gravite incessamment vers la tyrannie, et la tyrannie devenue intolérable appelle à la révolte.

Nous sommes étonné qu'on cherche si loin les causes de la détresse de la librairie française, quand chaque éditeur peut mettre le doigt sur la plaie ; mais l'intimidation est arrivée à un tel point qu'ils n'oseraient élever la voix, même pour se plaindre ; nous l'élèverons, nous, pour accuser, chiffres sur table, les libraires interlopes, les débitants, commissionnaires et entrepositaires de livres, toutes les secondes mains enfin, d'être la première et l'unique cause de la cherté des livres d'abord, et de l'état désespéré de la librairie dans tous les pays. Nous ne dirons pas que nous sommes payé pour les attaquer, mais nous les attaquons, au contraire, parce que nous n'en sommes pas payé.

Nous avons étudié à nos frais l'ulcère que nous allons décrire : cette étude nous a coûté quinze années d'expériences et au moins $250\ 000$ francs de leçons ; il est

peu de branches de la thérapeutique sociale qui aient exigé autant de sacrifices, mais nous avons heureusement trouvé le remède, comme on verra plus bas ; il ne dépend plus à des gouvernements de l'appliquer.

Prenons d'abord le mal à sa racine :

Dans les premiers temps de l'imprimerie, dans l'âge d'or des éditeurs, alors que les Elzévir, les Bodoni, les Plantin et les Moretus laissaient des millions à leurs héritiers, un éditeur trouvait à entreposer ses livres dans toutes les villes de province pour la modique commission de 5 p. %.

Un peu plus tard les commissionnaires sollicitèrent humblement une augmentation qui leur fut accordée, elle fut de 8 et 10 p. %; bientôt ils offrirent aux éditeurs de se donner quelque peine, de faire quelques démarches pour activer les placements, moyennant un 25e exemplaire.

Les choses en restèrent là pendant peu de temps, les libraires firent des représentations pour qu'il leur fût déduit 5 p. % à cause des créances arriérées, et comme l'appétit vient en mangeant, ces messieurs s'enhardirent à déclarer qu'il leur était impossible de se charger, des placements à moins de 5 p. %, à cause du loyer et des magasins qu'ils devaient tenir dans les rues les plus fréquentées.

À cette époque la question du 13e exemplaire fut mise à l'ordre du jour, les éditeurs s'aperçurent à peine que cela faisait 8 p. % de plus, par conséquent 55 p. % de remise.

Ce taux bien raisonnable dura jusqu'en 1815, époque de paix où l'on vit se multiplier les éditeurs et où l'on gâche, comme on dit, les éditions, par des échanges multipliés et dans l'intention de les écouler le plus promptement possible, afin de rentrer dans son capital pour faire de nouvelles entreprises.

L'ennemi ou le libraire saisit habilement l'instant de battre l'éditeur en brèche : les deux 13e lui tombèrent dans la main, ce qui porta leur remise à 40 p. %.

Rien n'était encore désespéré ; mais en ce moment apparut une espèce nouvelle d'entremetteurs, les libraires n° 1, qui, présentant plus de sûreté aux éditeurs, offrirent à ceux-ci de les délivrer des libraires n° 2 en se chargeant du débit d'une édition tout entière, ce qui débarrassait en effet les éditeurs du soin de la correspondance, des tenues de livres, de l'expédition, des poursuites et des rentrées, le tout pour 10 p. %.

Ces raisons très-spécieuses séduisirent les éditeurs ; mais quand vint l'instant des règlements, voici le compte qu'ils présentèrent: 40 p. %, remise d'usage, plus 10 p. %, pour ma commission, en tout 50 p. % ; mais comme on ne règle en librairie qu'en billets à un an, un an et demi, et qu'on ne peut escompter le papier des meilleurs libraires à moins de 7 p. %, cela fait 57 p. %; mais quand l'entrepreneur fait assurer sa marchandise sans vous en prévenir, comme cela nous est arrivé, il ajoute 1 fr. 60 c. p. %.

Il arrive souvent que le libraire n° 1 fait accroire au jeune éditeur qu'il expédie tout à l'étranger et que devant abandonner la remise entière qui lui est faite,

le moins qu'on puisse lui accorder, à lui, c'est 10 p. % pour ses frais de loyer, d'emballage, de papiers, de toiles, de ficelles, de ports de lettres, de retours, de frais de bureaux. Voilà le chapelet qui nous a été cent fois défilé par nos honnêtes négociants *au loin*, qui vendaient presque tout dans l'intérieur et qui nous retenaient l'exorbitante commission de 71 p. %.

Mais comme il y a le chapitre des mécomptes qui consiste, de la part des libraires, à faire accroire à l'éditeur que ses expéditeurs ont mal compté, qu'il lui manque des livraisons, que, dans ses livraisons, il manque une gravure, toujours la plus belle, ce n'est pas évaluer trop haut ce nouvel impôt, qui vous, force souvent à décompléter des livraisons entières, que de le porter à 9 p. %. Si l'on y ajoute les envois perdus et les retours, sans compter les avaries, etc, il n'est pas rare que les charges de l'éditeur arrivent à 80 p. %. Nous en parlons par expérience, parce que ces propositions judaïques nous ont été faites, et qu'il nous en a cuit de les avoir repoussées.

Mais, dira-t-on, pourquoi vous y soumettre ? Hélas! c'est qu'ils vous menacent, ces bons libraires, si obséquieux autrefois, de ne pas faire connaître vos livres, de les exclure de leur catalogue et de leur vitrine, de les déprécier, et, au besoin, de répondre aux pratiques que l'édition est épuisée, quand vos greniers croulent sous leurs masses empilées.

Un éditeur qui ne fléchit pas le genou devant les libraires n° 1 est un homme bien malade. S'il se fie aux libraires n° 2, c'est un homme mort.

Nous avons vu qu'il ne restait guère à l'éditeur que 20 p. % d'une édition qui lui a certainement coûté 25 et 50 p. %, à établir. Comment ne se ruinerait-il pas à ce métier, surtout quand la race des débitants de livres s'est multipliée sans entraves, quand on n'exige d'un libraire, ni instruction primaire, ni même un certificat de moralité ?

Il en est qui savent à peine signer leur nom assez lisiblement pour demander tous les ans des sursis, vendre le gage de leurs créanciers, transmettre leur fonds à leur fils, déposer leur bilan, reprendre les affaires et se moquer des éditeurs avec une impudence proverbiale.

Et vous voulez que les éditeurs ne se ruinent pas de fond en comble! En vérité, je vous le dis, pas un éditeur, voulût-il se retirer dès demain de ce guêpier, ne peut échapper à notre sort.

Du moment où il cesse les affaires il est perdu ; s'il les continue, c'est encore pis ; comme son avoir ne se compose que de petites sommes au-dessous de 1,000 francs, nous ne lui conseillons pas de plaider, il vaut mieux faire une croix sur les livres ; les libraires savent bien qu'un éditeur n'oserait leur intenter un procès, puisque les frais de justice absorberaient infailliblement l'intérêt avec le capital, soit qu'il perde, soit qu'il gagne son procès.

Qu'on ne croie pas que nous exagérions le mal, au contraire, nous en oublions certainement une partie.

Si le gouvernement ne vient pas au secours des éditeurs, non pas avec de l'argent prêté sur gage ; comme il l'a déjà fait en véritable *pawnbroker*, mais en acceptant 10 ou 15 p. c. du prix de tous les livres qu'il transportera par les postes, la librairie ne se relèvera jamais en France ; tous les troncs producteurs desséchés par le gui, la mousse, les lichens et les agarics de la librairie parasite, tomberont les uns après les autres, comme cela se voit depuis plusieurs années.

Ceci serve de leçon aux novices qui s'établissent sur les ruines vermoulues des vieux troncs abattus.

Transports de la librairie par les postes.

Serait-il plus difficile de remettre un livre qu'une lettre à domicile, et d'en toucher la valeur que le port ? Non certainement puisque cela se fait déjà en partie ; eh bien ! que cela se fasse en entier, le gouvernement y gagnerait des millions en sauvant la librairie, en répandant les lumières et en réduisant le prix des livres de moitié.

Voici le plan que nous avons soumis à notre gouvernement, qui est sur le point de l'adopter, surtout depuis que la poste se sert des chemins de fer.

Toute personne qui désire un livre édité dans la capitale peut se présenter au bureau de poste de son endroit, on lui remet un bulletin, sur lequel il inscrit le nom du livre qu'il demande, l'adresse de l'éditeur, le prix du livre, connu par les journaux et les catalogues, sa signature et son adresse;

Ce bulletin est envoyé par l'ordinaire au directeur des postes de la capitale qui fait prendre le livre chez l'éditeur, y joint le bulletin et le renvoie au demandeur qui le paye à sa porte comme il paye un port de lettre.

Tous les mois la poste règle les comptes des éditeurs, qui rentrent immédiatement dans leurs fonds sans avoir de banqueroutes ou de sursis à subir. Le commerce de la librairie devenant un commerce aussi sûr que tout autre, les capitalistes n'hésiteraient plus à y mettre des fonds. La poste, retirant 10 ou 15 p. c. du prix de tous les livres qu'elle transporterait, ferait d'énormes profits, et les éditeurs et le public la béniraient par-dessus le marché.

Qu'on ne crie pas à l'impossibilité; nous disons, nous, que la chose est très-praticable et qu'il n'y aurait jamais d'encombrement dans les malles-postes, lesquelles partant tous les jours avec un plein chargement, le diviseraient à chaque embranchement de routes et finiraient par n'avoir tout au plus qu'un ou deux volumes à remettre aux derniers bureaux. Et dût-on avoir besoin de plusieurs chevaux au sortir de la capitale, le gouvernement gagnerait assez pour en faire la dépense.

Combien ce mode n'augmenterait-il pas le débit des livres ? Combien de personnes habitant des châteaux ou des retraites éloignées ne voudraient pas recevoir les livres nouveaux aussi vite qu'une lettre ? Tandis qu'avec la lenteur étudiée

des libraires de province, il est à peine possible de recevoir au bout d'un mois un livre de Paris. Nous allons en expliquer la cause ; car nous avons pénétré jusqu'au fond de ce *dédale*, si obscur pour les profanes qu'on mystifie avec une impudence sans pareille. (*Hear*, hear!)

Vous êtes à 50 lieues de Paris ou de Bruxelles, vous voyez dans un journal l'apparition d'un nouveau livre, Vous courez chez le premier libraire venu, il ne l'a pas, car ils n'ont jamais rien de nouveau, mais il vous offre de le faire venir d'ici à deux ou trois jours ; vous acceptez, il prend votre nom et votre adresse. Trois jours se passent, et rien n'arrive, vous attendez huit jours ; le malin compère vous fait mille excuses, sur la négligence de son correspondant, auquel il va récrire de suite ; 15 jours après, rien de nouveau ; ah! pour le coup son correspondant est malade, peut-être mort, et il va s'adresser à un autre ; vingt jours se passent et votre envie se passe aussi, peut-être avez-vous emprunté ce livre à un ami plus heureux, enfin vous n'y pensez plus, quand à la fin du mois on vous l'apporte chargé du port et de la commission du libraire diligent.

Pourquoi ce retard? demanderez-vous. Nous allons vous l'apprendre. Quand le libraire a pris votre adresse, il n'a pas écrit, mais il a attendu qu'une quinzaine ou une vingtaine de dupes de votre espèce vinssent se prendre à son piégé; il a écrit alors 15 à 20 petits carrés de papier pour chacun des éditeurs, les priant de remettre pour son compte chez son correspondant les ouvrages désignés; ces 15 ou 20 chiffons placés dans une même enveloppe sont adressés à son correspondant qui a l'ordre de n'expédier un ballot que tous les mois, ou lorsqu'il forme le maximum du poids accordé par les diligences, lesquelles ne font pas payer plus cher un colis de 50 volumes qu'un ballot d'un seul volume.

Il arrive donc que le correspondant, qui paye un franc sa grosse lettre, fait payer demi-port aux 15 à 20 éditeurs auxquels il les adresse, il retire de ce chef de 7 à 9 francs fraudés à la poste, et le libraire de province qui reçoit un paquet de 25 volumes pour un franc, fait payer à chaque destinataire le prix total du transport, comme si le volume était venu tout seul pour lui.

Or, comme beaucoup d'amateurs fatigués d'attendre envoient promener le libraire, celui-ci garde le livre en dépôt jusqu'à la fin de l'année, et n'a pas honte de le déclarer reçu en commission, offrant de le renvoyer à l'éditeur s'il le désire.

A-t-on si grand tort quand on fait rimer libraire avec corsaire ? Faut-il s'étonner si quelques-uns de ces Algériens possèdent des Cassauba, pendant que les éditeurs rament comme des forçats à leur service ?

L'éditeur est l'abeille qui produit le miel, l'intermédiaire est le frelon qui le mange, cela ne saurait durer, le remède que nous proposons est infaillible, et il est urgent.

L'éditeur ruiné par le revendeur est tout naturellement contraint de ruiner l'auteur; on se plaint qu'il y mette quelquefois un peu trop de bonne volonté.

Des lacunes de la typographie.

Le moyen de multiplier les livres par l'impression fut une découverte si merveilleuse que personne semble n'avoir osé se permettre de rien changer à la casse de *Guttenberg*; elle est bien loin cependant de posséder les signes nécessaires pour exprimer toutes nos manières de voir et de sentir. La preuve en est dans l'impossibilité de bien lire, à livre ouvert, de bien rendre la pensée et les sentiments de l'écrivain; nous en avons souvent fait l'épreuve avec les professeurs de déclamation réputés pour d'habiles lecteurs; ils ne pouvaient parcourir une demi-page sans commettre plusieurs contre-sens d'intonation; il n'en est pas de même de la musique, sa notation est beaucoup plus parfaite; il serait donc à désirer que messieurs les quarante s'occupassent de perfectionner le cassier de nos imprimeurs, sous les divers rapports dont nous allons parler.

Nous ne possédons que deux points expressifs, le point d'interrogation (?) et le point d'admiration (!). N'avons-nous donc que ces deux manières d'être ou de sentir ? En sommes-nous à ne pouvoir faire autre chose qu'interroger et que nous exclamer dans nos écrits ?

On nous répondra que si l'on avait des signes pour tous nos sentiments et leurs nuances, cela compliquerait trop la casse et que l'alphabet deviendrait plus difficile à retenir : cela est vrai ; mais si l'on trouvait le moyen d'exprimer à l'aide de trois ou quatre signes nouveaux tous les principaux groupes de Sensations voisines, de manière à mettre le lecteur en état de rendre à première vue les sentiments de l'auteur, il nous semble qu'on devrait les adopter ; car ils remplaceraient une foule de petites phrases parasites qui ne font qu'allonger et alourdir le discours. Nos nouveaux points seraient au littérateur ce qu'est au mécanicien une planche ou une figure qui tient lieu de vingt page : de description ; par exemple un point d'ironie représenté par une petite flèche tiendrait lieu des phrases : dit-il en persiflant, ajoutait-il en plaisantant, reprit d'un air moqueur, etc. Nous insistons d'autant plus pour l'adoption d'un point d'ironie que dans certains pays ce trope est complètement inconnu et donne lieu aux plus étranges méprises, voire même à des duels. Le défaut de point d'ironie a brouillé plus d'un journaliste avec toute une classe de la société, la classe la plus lourde et la plus nombreuse bien entendu.

Nous proposons aussi un point d'*irritation*, un point d'*indignation*, un point d'*hésitation*, tout cela exprimé avec la même flèche placée dans quatre positions différentes.

Nous proposons un point de *sympathie* (), un point d'antipathie)(, un point d'affliction, un point de satisfaction; un signe pour la voix haute

, un pour la voix basse {width=20px height=50px}, etc.

Nous proposons de même à l'Académie qui sera chargée de cette réforme, l'emploi d'un tiret pour le premier interlocuteur , de deux tirets pour le second

, et de trois tirets pour le troisième ; de la sorte il n'y aura pas de méprise dans les dialogues tout en épargnant la répétition du nom des interlocuteurs.

Nous ajouterons qu'il est de toute nécessité d'adopter l'usage espagnol, de placer les points expressifs avant et après la phrase, de manière à indiquer au lecteur le sens de l'intonation qu'il doit prendre.

Quatre signes nouveaux susceptibles de recevoir quatre positions différentes, ajoutés à la casse, suffiraient pour exprimer seize sentiments génériques dans lesquels viendraient se confondre leurs diverses nuances.

Si notre alphabet eût été conçu plus logiquement qu'il ne l'est, chaque lettre en aurait pu exprimer quatre, selon sa position, de sorte qu'il eût suffi de six caractères aux imprimeurs pour composer un livre, nous en avons l'exemple dans le b qui se change en d, en p ou en q, selon sa position ; dans l'n qui devient u et qui pourrait valoir deux autres lettres, en le plaçant comme il suit c); l'i pourrait, étant renversé, tenir lieu du j, etc.

En voilà suffisamment pour mettre les amateurs sur la voie de la réforme typographique que nous croyons possible et désirable. Notre système d'écriture est néant : moins beaucoup plus simple que celui des Chinois, et quand nos graveurs n'ont que leurs 24 poinçons, les Chinois en ont 33,000, que M. Marshman a trouvé le moyen de réduire à 9,000, et, le croirait-on ! un artiste de Paris, M. Marcelin Legrand a osé entreprendre de les graver tous, de façon à rendre praticable la composition du chinois en caractères mobiles. Ce même intrépide graveur a exécuté divers corps de zend, un corps de tamoul, un corps de guzaratti, deux corps de persépolitain, un corps de tibetain, etc., il faut avoir du Stanislas Julien dans les doigts et dans l'esprit pour se livrer à de pareilles spéculations.

Les bons graveurs de caractères de Paris sont MM. Léger, Lœuillet, Lombardot, Porthant, etc.; les bons graveurs sur bois sont aujourd'hui, MM. Brevière (Andrew, Best, Leloir), Lacoste, Cherriere, etc.; pour les billets de banque, Barre, Saunier; pour les fers de relieurs, Chesle; pour la fonte des caractères, ce sont MM. Tarbé (médaille d'or), Laurent et Deberny (médailles d'argent), Jubanet d'Avignon, Lyon et Laboulaye, Deschamps et Fessin.

Pour les caractères en alliage plus dur que la fonte ordinaire, on remarquait ceux de M. Colson, de *Clermont-Ferrant*. Son invention convient surtout aux journalistes, qui usent considérablement leurs formes par le taquage et surtout par le nettoyage brutal de la brosse, qui enlève tous les déliés ; heureusement qu'un chimiste polonais vient d'établir chez l'imprimeur Hanicq, de Malines, un procédé dé nettoyage sans brosse, dont cet imprimeur célèbre est on ne peut plus satisfait.

Voici ce que nous en savons : la forme, saturée, pendant quelques minutes, de potasse caustique, est ensuite vivement aspergée d'un jet d'eau qui la débarrasse de l'huile saponifiée et la laisse dans un état parfait de netteté.

On sent que toutes ces opérations ont lieu sous couvert. La potasse retombe

sur un filtre où elle laisse ses ordures, repasse sur un lit de chaux, ou elle se regradue, et tombe enfin dans un réservoir, d'où elle est pompée pour servir de nouveau ; c'est à la fois propre, économique et préservateur du caractère : nous le recommandons aux grandes imprimeries surtout.

Composition de la musique en caractère mobiles.

On a beaucoup fait pour trouver le moyen de composer la musique en caractères mobiles. *Petrucci* fit fondre chaque note de plain-chant avec une portion des portées sur lesquelles elle repose, mais c'était une chose laide à voir, à cause des lignes brisées ; M. *Duverger* fit mieux en 1832 ; il composa seulement les notes, les polytypa sur plâtre, tira les portées en creux sur cette matière, puis, prenant un cliché du tout, il obtint un assez bon résultat, mais sans économie pour les tirages à petit nombre.

Voici venir aujourd'hui M. *Derriez*, qui a résolu le problème en son entier ; il compose et imprime simultanément, en caractères mobiles, les notes et les portées et offre sur la gravure une diminution de prix qui n'est pas moindre de 50 p. c. sur 1,000 exemplaires, et de 30 p. c. sur 500. Mais il est probable que pour 25 à 50 exemplaires, l'économie se réduit à rien.

Nous avions cru que la lithographie était plus convenable que la gravure sur étain pour la musique, c'était une illusion dont nous sommes revenu bien vite ; la cause en est que le graveur a ses notes, ses lettres et ses signes poinçonnés, et qu'il a plutôt fait de donner un coup de marteau pour les enfoncer dans l'étain que le lithographe pour dessiner chaque tête de note et chaque caractère à la main. Et puis la planche d'étain est plus facile à conserver en magasin que les pierres.

M. Basset, de Dijon, a aussi exposé de la musique en caractères mobiles d'une très-belle apparence.

M. Bauerkeller a importé d'Allemagne des procédés de lithotypographie qui lui appartiennent pour l'impression des plans de ville en relief, d'un très-bon effet.

Impression de grandes affiches.

Il y a quelques années que les typographes de Paris furent mis aux champs par l'affixion d'énormes placards imprimés d'un seul coup. Didot, qui possédait la plus grande presse connue, n'était qu'un nain à côté de M. *Thuvien*, le titan de la presse, qui cachait soigneusement son procédé.

Nous reconnûmes bien vite que ces affiches ne pouvaient être imprimées que par le moyen d'un grand rouleau marchant librement sur une forme appliquée sur une espèce de table de billard, invention qu'un habitant de Ruremonde exposa vers 1825, à la Maison des Brasseurs à Bruxelles.

M. Thuvien place ses lettres de bois et ses clichés sur un fond uni, les noircit avec un grand cylindre de gélatine, et les imprime avec un rouleau de fer garni de flanelle; tout cela est fort simple, et nous ne savons pas ce qui s'est opposé à l'adoption de ce moyen, en remplacement des presses ordinaires, si ce n'est la place qu'il exige.

Du reste, on pourrait aisément imprimer des feuilles grandes comme des tables de billard, en appliquant les formes sur une plaque de fonte de cette dimension, rabotée par les doubles machines à planer, que possède le *Phénix* à Gand. Il existe déjà beaucoup de ces tables en Angleterre.

Reliure.

C'est une belle chose qu'une belle reliure ; mais c'est une folie que de mettre 300 francs dans l'enveloppe d'un volume de 15 fr., comme nous en avons vu. Il n'y avait, du reste, rien de fondamental en fait de reliure, pas même l'invention faite à Vienne de la reliure en tôle estampée, ni celle d'un général bibliophile de notre connaissance, qui consiste eu deux feuilles de plaqué collées à contre-fil et réunissant la légèreté à la solidité.

La seule chose remarquable est la reliure au caoutchouc importée d'Angleterre qui supprime la couture ; voici comment nous l'avons vu appliquer :

On rogne à la presse le dos d'un livre, on y applique v au pinceau une couche de dissolution épaisse de caoutchouc et on l'enveloppe d'une peau ou d'une toile enduite de la même matière, les feuillets ne sont attachés, il est vrai, que par la tranche de la feuille ; mais cela n'en est pas moins solide puisqu'on peut suspendre un in-8° en le tenant par une seule feuille. Cependant les bibliophiles ne se fient pas à ce moyen qui ne permet plus de recourir à l'ancien procédé de l'aiguille après que les feuilles ont été découpées en feuillets.

On regrette donc que le caoutchouc ne soit appliqué que sur l'épaisseur de la feuille, mais si chaque feuillet était plongé d'un millimètre dans la gomme élastique, cette reliure serait la plus solide de toutes. Nous avons résolu ce problème en intercalant entre chaque feuillet du livre une bande de papier blanc, en retraite d'un millimètre sur les feuillets du livre, cela fait au dos de petites rigoles qui s'emplissent de caoutchouc et donnent à la reliure la solidité désirée. Nous pensons qu'il est inutile d'entrer dans de plus grands détails pour être compris.

Nous terminerons ici l'examen des diverses branches de la librairie ; il convient de traverser rapidement la chambre d'un malade.